

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1922)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

divers et par cela même des mines difficiles à explorer utilement ; on s'y aventure parfois mais c'est au risque d'y perdre sa peine et tout au moins beaucoup de temps.

C'est pour cette raison que l'un des plus anciens abonnés du *Bulletin technique*, architecte, conscient de ces difficultés, a trouvé avantageux pour faciliter d'assez fréquentes recherches, d'établir pour son usage particulier un répertoire complet de tous les articles contenus dans le *Bulletin* dès sa fondation en 1875 jusqu'à la fin de 1920, et se rapportant à l'architecture et aux arts et sciences qui s'y rattachent¹.

Ce répertoire est subdivisé en 30 chapitres ou rubriques nettement délimités ; il en résulte une classification assez précise pour supprimer toute incertitude chez le chercheur et lui assurer un succès instantané pour ainsi dire.

Dans certains cas, rares néanmoins, le même objet sera porté sous deux si ce n'est sous trois rubriques différentes lorsque sa nature n'est pas rigoureusement définie.

Il suffit sans doute d'énoncer ici les titres que portent les rubriques en question pour que chacun se rende compte de l'étendue et de la diversité des renseignements mis à sa disposition par ce procédé aussi simple que pratique.

En voici l'énumération : 1. Archéologie, architecture en général. 2. Urbanisme. 3. Construction. 4. Matériaux. 5. Hygiène du bâtiment, chauffage et ventilation, éclairage, acoustique. 6. Eglises, chapelles, presbytères. 7. Ecoles, universités, bibliothèques. 8. Musées. 9. Hôpitaux, hospices, infirmeries, asiles. 10. Palais de justice, tribunaux, parlements. 11. Hôtels ou Maisons de Ville. 12. Hôtels des postes, télégraphes, téléphones. 13. Gares et bâtiments dépendant des voies ferrées. 14. Bâtiments d'administration. 15. Banques, Caisses d'épargne, Bourses. 16. Théâtres, casinos, salles de concerts ou de conférences. 17. Bâtiments industriels, bâtiments ruraux, abattoirs. 18. Casernes. 19. Pénitenciers, prisons. 20. Hôtels pour voyageurs. 21. Hôtels privés, immeubles locatifs, dits d'affaires. 22. Villas. 23. Maisons économiques, maisons dites ouvrières. 24. Cimetières, crématoires, tombeaux. 25. Bâtiments d'exposition, halles de fêtes. 26. Edicules, monuments, fontaines. 27. Intérieurs, « Raumkunst », ameublement. 28. Art décoratif, sculpture, peinture, vitraux, ferronnerie. 29. Jurisprudence, règlements, tarifs. 30. Enseignement, science appliquée.

Les noms des auteurs figurent dans une colonne réservée à cet effet.

A l'usage les avantages de ce système de répertoire apparaissent avec une telle évidence que son rédacteur estime qu'il serait regrettable de ne pas le mettre à la disposition soit de ses coabonnés, soit d'un public plus étendu ; s'il le fait c'est à titre purement désintéressé, cela va sans dire.

¹ L'auteur a de même entrepris et achevé un travail identique concernant les journaux techniques de la Suisse allemande : « Die Eisenbahn », de 1875 à 1882, et la « Schweizerische Bauzeitung », de 1883 à 1921. Il tient son manuscrit à la disposition des chercheurs qui désireraient le consulter.

Après avoir pris connaissance de l'exposé ci-dessus, la rédaction du *Bulletin Technique* reconnaissant l'opportunité aussi bien que l'utilité d'un tel répertoire, serait disposée à en entreprendre la publication, si toutefois le désir en était manifesté.

Aussi invite-t-elle les personnes, abonnées ou non, qui s'y intéressent, à lui faire parvenir leur adhésion d'ici au 10 juin.

Une fois en possession d'un nombre suffisant de souscriptions, elle ferait exécuter la reproduction de ce répertoire par un procédé adapté à l'importance du tirage.

Cédé au prix de revient, le coût de l'exemplaire ne peut être fixé dès maintenant, mais nous croyons pouvoir affirmer qu'il ne dépasserait pas cinq francs.

Rédaction du *Bulletin Technique*.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'étude de plans de constructions rurales.

La Commission exécutive du Groupe XV (Procédés et matériaux de construction, constructions rurales) du *Comptoir Suisse* à Lausanne, ouvre un concours entre les architectes suisses pour l'étude de plans de constructions rurales.

Le concours portera sur deux objets : 1° Une ferme pour un domaine de 10 ha. situé sur le Plateau suisse ; 2° L'Habitat de l'ouvrier agricole avec petit rural.

Le jury a été composé comme suit : MM. *Hans Bernoulli*, architecte à Bâle, président ; *E. Diserens*, ingénieur, professeur à l'Ecole Polytechnique de Zurich ; *D^r H. Berhardt*, Union suisse pour la colonisation intérieure, Zurich ; *Hug*, architecte à l'Office des constructions de l'Union suisse des paysans ; *F. Gilliard*, architecte à Lausanne, vice-président de la Commission exécutive du Groupe XV. Suppléants : MM. *Baumgartner*, conseiller d'Etat à Saint-Gall ; *Paul Rosset*, architecte, conseiller municipal, Lausanne ; *Martinet*, directeur de l'Etablissement fédéral d'essai de semences, Lausanne ; *Eug. Probst*, architecte, secrétaire du Pro Campagna, Binningen-Bâle.

Les envois devront être faits pour le 22 août à la Chancellerie du Comptoir Suisse, rue Pichard, 2, à Lausanne, où le programme est à disposition. Une somme de 5500 fr. au minimum est mise à la disposition du jury pour récompenser les meilleurs projets qui seront exposés en outre gratuitement au Comptoir Suisse de 1922.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs.

Ingénieur ayant plusieurs années de pratique dans le béton armé cherche un emploi. S'adresser au président de l'Association, avenue des Alpes 2B, à Lausanne.

Calendrier des Concours d'architecture.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Lausanne	Bâtim. Services industriels	30 juin 1922	Fr. 5000	Architectes suisses domiciliés à Lausanne
Berne	Plan d'extension de la ville de Berne	—	—	—